



SOMMAIRE

- ▶ **CHOUX** : soyez vigilants vis-à-vis du gibier et des altises.
- ▶ **OIGNON** : premières piqûres de mouches mineuses détectées.
- ▶ **POIREAU** : situation sanitaire saine. Surveillez la présence des mouches.
- ▶ **SALADES** : situation sanitaire saine sur les parcelles observées.
- ▶ **POIS** : pas d'évolution depuis la semaine dernière.
- ▶ **EPINARD** : rien à signaler.
- ▶ **CAROTTE** : rien à signaler.
- ▶ **NOTE NATIONALE** : abeilles & pollinisateurs.

CHOUX

Réseau : 1 parcelle, parcelles flottantes et 1 piégeage

Stade : 3-4 feuilles

Situation globale

Les choux et choux-fleurs peinent à reprendre en raison du manque de chaleur. Les fortes précipitations de ces derniers jours n'ont pas permis au sol de ressuyer, il est donc difficile de se rendre en parcelle pour planter ou désherber.

Altise des crucifères

Les altises des crucifères sont en cours d'émergence. Des individus sont signalés dans le secteur des Weppes (59), y compris sous les bâches.

Les conditions climatiques des jours prochains pourraient être favorables au développement des altises (températures pouvant légèrement dépasser 15°C, temps ensoleillé). Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile.



Les **dégâts** d'altises des crucifères sont identifiables par les morsures circulaires qu'elles effectuent sur les feuilles, les perçant superficiellement, cela affaiblit la plante. Ces dégâts sont souvent observés sur les parcelles non irriguées et sur les jeunes plants, souffrants du sec, non protégés par des bâches ou filets anti-insectes.

Les choux sont sensibles à ce ravageur **entre la plantation et le stade 8 feuilles**.

Températures propices à leur développement : **15 à 27°C**

Seuil indicatif de risque : **8 plants sur 10** présentent des morsures et au moins 25% de la surface foliaire sont consommés.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation d'altises : poser un voile ou un filet anti-insectes (maille ≤ 0,8) ; favoriser les auxiliaires des cultures (notamment les guêpes parasitoïdes) ; limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; éviter de cultiver des choux à proximité d'autres cultures de Brassicacées ; détruire les résidus de cultures et les adventices de la famille des Brassicacées ; favoriser la levée rapide des plantes ; utiliser des plants robustes ; travailler le sol ; des associations de plantes peuvent également être efficaces.

Pour en savoir plus sur l'altise des crucifères, consultez la fiche technique qui lui est dédiée grâce à ce [lien](#).

Chenilles

Les pièges à teigne des crucifères (*Plutella xylostella*) et à noctuelle (*Autographa gamma*) posés à Ennetières-en-Weppes (59) n'ont pas capturé d'individu.



Mouche du chou (*Delia radicum*)

A Gentelles (80), 44 mouches du chou ont été capturées dans le piège mis en place.

Les conditions climatiques des jours à venir pourraient être favorables à l'émergence et à la ponte des mouches du chou.



Les adultes de la mouche du chou émergent entre fin mars et début avril. Dans la quinzaine de jours qui va suivre son émergence, la mouche va déposer ses œufs par paquet à proximité du collet des plants, sur un sol humide. L'éclosion a lieu 3 à 6 jours plus tard, les larves vont alors se diriger vers les racines des cultures, dans le sol, afin de s'en nourrir. Les dégâts se manifestent par des galeries dans les racines provoquant retard de croissance, dépérissement, perte de pied sur jeunes cultures mais aussi le flétrissement des plants. Ses dégâts favorisent le développement de pourritures racinaires, rendent difficile la conservation et la commercialisation des légumes-racines.

Températures optimales au développement et à l'activité des larves : **15 à 21°C**.

Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, des **mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place : bâcher les plantations pour limiter les pontes aux pieds des plants (au moins 4 semaines à partir de la plantation) ; biner afin de détruire les œufs de mouche ou les remonter à la surface où ils se dessècheront ; favoriser les auxiliaires (carabes, staphylins, ...) ; allonger le délai entre 2 cultures/intercultures de Brassicacées au sein d'une rotation ; éviter l'épandage de matière organique peu décomposée avant l'implantation ; butter pour favoriser la croissance racinaire ; planter la culture en dehors des périodes à risque ; etc.



Parcelle de chou sous voile
(FREDON HdF)

Gibier

A Ennetières-en-Weppes (59), des attaques de gibier sur les quelques choux non bâchés sont signalées.

Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs.

Les **dégâts** causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle de plants. Tant que le cœur du chou/chou-fleur n'est pas attaqué la culture n'est pas condamnée mais la perte des feuilles va ralentir la culture. En chou-fleur, les pertes peuvent être importantes car sans feuille, cacher la pomme est impossible.

Des **mesures prophylactiques** existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, ...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner.

Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.



Dégâts de gibier sur chou
(FREDON HdF)

OIGNON

Réseau : 2 parcelles, parcelles flottantes

Stade : première feuille pour les premiers semis, crochet blanc à vert pour les oignons semés le week-end de Pâques, en cours de germination pour les oignons semés la semaine dernière (oignon de semis)

3 feuilles (oignons bulbilles)

Situation globale

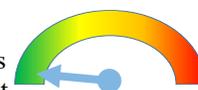
Les semis ne sont pas terminés en oignons de semis.

Dans les Flandres, les précipitations du week-end dernier ont engendré une croûte de battance sur les oignons fraîchement semés.

La situation est saine dans la parcelle d'oignons au stade fouet, observée à Lorgies (62).

Thrips

Les premiers thrips sont signalés sur des plants d'oignons à stade crochet à Richebourg (62). Les conditions météorologiques des prochains jours (temps dégagé et températures comprises entre 8 et 17°C) vont être favorables à sa reprise d'activité et à son développement, même si la pression devrait rester faible.



Limace

Quelques morsures de limaces sont de nouveau signalées dans la plaine de la Lys (62).

Les conditions ensoleillées des jours à venir devraient lui être défavorables. Restez toutefois vigilants à leur présence dans vos parcelles, les sols sont très humides et les températures lui seront bénéfiques.



Les limaces se développent à des températures comprises entre **9 et 20°C**, la température optimale étant située autour de 15°C. Les limaces sont constituées à 85% d'eau et sont donc très sensibles à la dessiccation. Pour éviter le dessèchement, elles ont une activité plutôt nocturne et par temps humide, d'où l'intérêt du piégeage pour évaluer le risque sur la parcelle : **une fois les dégâts observés, il est souvent trop tard** ! Il est conseillé de mettre en place le piégeage avant le semis et de relever les pièges au moins une ou deux fois par semaine.

L'une des méthodes de **piégeage** les plus courantes est la pose de 4 pièges de 50 cm x 50 cm par parcelle (minimum conseillé). Ce modèle proposé par l'INRAE est constitué d'une face supérieure en aluminium qui joue le rôle d'écran thermique, d'une couche intérieure absorbante et d'une face inférieure en plastique micro-perforé. Ce piège permet de créer les conditions favorables pour que les limaces restent plus longtemps en surface et soient donc plus facilement observées. Une autre solution est de fabriquer le piège soi-même avec, par exemple, du carton ondulé recouvert d'une bâche plastique. L'observation des pièges doit se faire de préférence tôt le matin. Il est possible d'humidifier la terre sous le piège si celle-ci est trop sèche pour avoir de meilleurs résultats.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation de limaces : travailler le sol afin de détruire les populations ainsi que les sources d'alimentation ; gérer la culture intermédiaire et l'interculture (les CIPANs, les légumineuses et les céréales sont souvent favorables aux limaces, par exemple ; le choix du couvert et de la date de destruction doivent aussi être pris en compte) ; éviter les précédents favorables comme le colza ; le maintien d'un sol nu est défavorable aux limaces s'il ne fournit ni nourriture, ni abri ; éliminer les résidus de récolte ; favoriser les auxiliaires* (carabes, staphylins, cantharidés, sylphides, merle, grive, crapauds, hérissons, musaraignes, notamment)

*Pour favoriser les auxiliaires des cultures, il est conseillé de mettre en place des bandes enherbées, des haies, des talus, des bosquets ou encore des zones enherbées. Plus d'informations [ici](#).

Pour plus d'informations sur l'impact du choix des couverts végétaux en interculture sur les populations de limaces et d'auxiliaires, n'hésitez pas à consulter la fiche « Couverts végétaux en interculture : intérêts en terme de protection des cultures » synthétisant des résultats d'essais menés entre 2012 et 2016 dans les Hauts-de-France. Le document est consultable sur ce [lien](#).

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de la région Hauts-de-France.



Pour plus d'informations sur ce ravageur, n'hésitez pas à consulter la fiche « Comment lutter contre les limaces en maraîchage biologique ? ». Voici le [lien](#). Cette fiche a été réalisée dans le cadre du programme VETABIO (Valorisation de l'Expérience Transfrontalière en Agriculture BIOlogique) grâce au concours financier du FEDER et du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais pour le programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen. Vous pouvez également consulter la note nationale BSV « Limaces : surveiller, prévenir les risques et privilégier les méthodes de lutte intégrée », dont voici le [lien](#).



Il existe des produits de **biocontrôle** autorisés sur limaces.

Il s'agit des substances actives suivantes : phosphate ferrique et *Phasmarhabditis hermaphrodita*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Des piqûres de mouches mineuses du poireau ont été détectées dans une parcelle d'oignons bulbilles, dans la plaine de la Lys (62).

Les conditions climatiques des jours à venir pourraient être favorables à son développement (températures comprises entre 8 et 17°C annoncées, sols humides). Le vol de ces mouches a débuté, soyez vigilants et allez observer régulièrement vos Alliées pour détecter les premières piqûres.



La présence des adultes en parcelle se manifeste par des **piqûres blanches** alignées sur les feuilles des Alliées, signifiant que des pontes puis des larves apparaîtront dans la culture. La larve creuse des galeries dans les feuilles causant la déformation des plants, l'enroulement et la pliure des feuilles, voire la disparition de plants.

Les **conditions humides et douces** (légèrement inférieures à 15°C) lui sont favorables.

Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures d'Alliées (poireaux, oignon, ciboulette, ail, ...) pour détecter les premières piqûres. Si ce n'est pas encore fait (et lorsque c'est possible), couvrez vos cultures d'Alliées avec un filet anti-insecte. La protection de la culture doit être la plus précoce possible.

D'autres méthodes de lutte physique semblent efficaces (ex : coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour les oignons au printemps). Ces techniques doivent être positionnées au bon moment, c'est-à-dire avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres).

Des mesures préventives peuvent également être appliquées : gérer les tas de déchets d'Alliées (bâchage, ...); détruire et enfouir profondément les résidus de cultures d'Alliées; allonger la rotation; favoriser les auxiliaires (notamment les hyménoptères parasitoïdes qui semblent jouer un rôle de régulation naturelle vis-à-vis de *Phytomyza gymnostoma*).



Piqûres de mouches mineuses sur oignon (PLRN)



Mouche des semis (*Delia platura*)

Le vol des mouches des semis se poursuit. Il est surveillé par des pièges posés à Verneuil-sur-Serre (02) et à La Bassée (62).

La mouche des semis est polyphage, elle est attirée par les graines en germination et les jeunes plantules d'un grand nombre de cultures, parmi lesquelles le haricot, flageolet, épinard, pois tardif, oignon, etc. **Les plantes sont sensibles durant les 3 à 4 semaines qui suivent le semis.**



Cette mouche est également attirée par l'odeur des sols travaillés et de la matière organique en décomposition.

L'adulte pond ses œufs dans les fissures des sols humides possédant une forte teneur en matière organique ou ayant été récemment travaillés. Les œufs éclosent 3 à 9 jours après la ponte, donnant naissance à une larve. Celle-ci se nourrit de la matière organique, des graines, cotylédons ou encore du système racinaire.

Conséquences des dégâts causés par la larve : destruction partielle ou totale des semis ; retard de végétation ; galeries dans les organes de la plante ; favorise le développement de champignons ; etc.

Lorsque l'on constate les dégâts de cette mouche, il est déjà trop tard pour agir. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures préventives lorsqu'un secteur est concerné : éviter d'épandre des matières organiques dans le mois précédent le semis ; favoriser le dessèchement superficiel du sol ; détruire le couvert hivernal le plus tôt possible ; effectuer le semis en période favorable afin de réduire la période sensible ; effectuer la préparation du sol et le semis dans la même journée puis poser un voile ; si un second semis pour cause de dégâts de mouches est nécessaire, attendre 3 à 4 semaines après le 1^{er} ; etc.

Gibier

Quelques dégâts de gibier sont constatés dans le secteur de Béthune (62) sur des oignons bulbilles.

Pour plus d'informations sur cette problématique, se reporter à la partie CHOU.



Dégâts de gibier sur oignon (PLRN)

POIREAU

Réseau : 1 parcelle

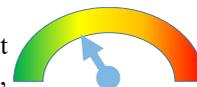
Stade : 4 feuilles

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Aucune mouche n'a été signalée en parcelle de poireau cette semaine.

Les conditions climatiques des jours à venir pourraient être favorables à son développement (températures comprises entre 8 et 17°C annoncées, sols humides). Le vol de ces mouches a débuté, soyez vigilants et allez observer régulièrement vos Alliacées pour détecter les premières piqûres.

Pour plus d'informations sur la mouche mineuse du poireau et les méthodes de lutte alternatives, voir la partie OI-GNON.



Thrips

A Violaines (62), quelques individus sont signalés. Aucun thrips n'a toutefois été capturé sur les pièges posés dans cette parcelle.

Les conditions météorologiques des prochains jours (temps dégagé et températures comprises entre 8 et 17°C) vont être favorables à sa reprise d'activité et à son développement, même si la pression devrait rester faible.

SALADES

Réseau : 2 parcelles

Stade : 5 feuilles à pomaison

La situation est saine sur les quelques salades non bâchées à Calonne-sur-la-Lys (62).

Puceron du feuillage

A Haubourdin (59), quelques pucerons sont signalés.

Les conditions météorologiques vont progressivement devenir favorables à la multiplication des pucerons.

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.



Chenilles

Une noctuelle (*Autographa gamma*) a été capturée dans le piège posé à Haubourdin (59), tandis qu'aucune capture n'a été réalisée dans les pièges posés à Ennetières-en-Weppes (59) et Calonne-sur-la-Lys (62).

POIS

Réseau : 8 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : levée à 4 feuilles

Situation globale

En raison des conditions fraîches, les pois manquent de vigueur et les stades évoluent peu depuis la semaine dernière. Les parcelles sont propres, les conditions humides sont favorables à l'efficacité des programmes de pré-levée.

Sitones

Les températures fraîches de ces derniers jours ne sont pas favorables aux sitones. Les morsures visibles dans certaines parcelles sont anciennes. Pour rappel, les pois restent sensibles aux sitones jusqu'au stade 5-6 feuilles, au-delà les plantes sont suffisamment développées pour faire face aux attaques. Le seuil de nuisibilité est de 5 encoches par plante.

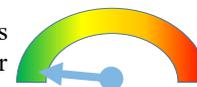


Pois stade 4 feuilles (UNILET)



Thrips

Aucun thrips signalé dans les parcelles fixes. Pour rappel, le stade de sensibilité du pois au thrips s'étale de la levée au stade 5-6 étages foliaires. Le seuil de nuisibilité du ravageur est de 1 thrips par plante (à partir du stade 80 % de levée).



Pucerons

Aucun signalement de pucerons dans les parcelles du réseau.



Mildiou et anthracnose

Aucune présence de maladie n'est signalée pour le moment. Les conditions climatiques actuelles sont peu propices à leur développement.



EPINARD

Réseau : 1 parcelle fixe + compilation des tours de plaine

Situation globale

Les semis d'épinard de printemps sont perturbés par les pluies. Des jaunissements sont observés dans certaines parcelles d'épinards d'hiver, ces symptômes sont liés aux excès d'eau, aux températures fraîches et/ou au manque de minéralisation.

Mildiou et anthracnose

Les retours de plaine n'indiquent aucune maladie.

Pucerons

Aucun puceron n'est observé sur épinard de printemps, les températures sont jusqu'alors trop fraîches.



Epinard 2 feuilles vraies
(UNILET - Archives)

CAROTTE

Réseau : 2 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : 2 feuilles

Situation globale

Les pluies ont fortement perturbé les semis notamment dans les Flandres.

Pucerons

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles fixes et hors réseau, jusqu'alors les températures sont trop fraîches. Pour rappel, les pucerons sont à surveiller de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.



Mouche de la carotte

Pas de capture dans les deux parcelles fixes. Les températures ne sont pour le moment pas favorables.



NOTE NATIONALE

Cette note propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des **insectes pollinisateurs** et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.

Voici le [lien](#) d'accès au document.



Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Avec la participation d'ARDO, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAI, EXPANDIS, Fort & Vert, Marché de Phalempin, OPLINORD, OPLVERT, SIPEMA, SODELEG, Syndicat Pendillon, Turnover, TYCONSULTING, VILMORIN et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : J. CNUDE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve, Haricots verts et Scorsonères : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUCHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France